

villecresnes



CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2014

**MAIRIE  
DE VILLECRESNES**  
Place Charles de Gaulle  
94440 Villecresnes

**DELIBERATION N° 2014-046**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE – ELECTION DES MEMBRES**

**Présents :**

*M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSEYEU, Madame Isabelle LAFON, M. Jacques LOCHON, Mme Marie-Renée AUROUSSEAU, M. Valère VILLA, Mme Maryse VOLANTE, M. Gilbert CHAILLOU, Mme Catherine CASIER, M. Patrick GIVOR, Mme Véronique DRIOT-ARGENTIN, M. André ARDIOT, Mme Françoise VILLA, M. Daniel SCHREIBER, Mme Monique MONTEMBault, M. Thierry DEBARRY, Mme Martine BILLET, M. Marc LECOMTE, Mme Karina BUYSE, M. Michel PINJON, M. Didier FABRE, Mme Sylvie ZANOUNE, M. René-Jean CULLIER DE LABADIE, Mme Annie-France VIDON, Mme Anne-Marie MARTINS, M. Didier GIARD,*

**Absents représentés :**

*Madame Anne-Laure HIRON représentée par Monsieur Christian FOSSEYEU*

*Monsieur Gilles GUILLAUME représenté par Madame Jeannine MAILLET*

*Monsieur Gilbert CHAILLOU a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance*

Le Conseil municipal,

Vu l'article L 123-6 du code de l'action sociale et des familles prévoyant que les membres élus par le conseil municipal, le sont à la suite de chaque renouvellement du conseil municipal et pour la durée du mandat de ce conseil ;

Vu les articles L 123-6, R123-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles, ainsi qu'à l'article L 237-1 du code électoral ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 15 avril 2014 fixant à 7 le nombre de membres représentant le Conseil municipal au sein de la commission administrative du CCAS ;

Considérant que la Commission Administrative du Centre communal d'action sociale se compose, outre le Président et les membres nommés par le Maire, de sept membres élus par le conseil municipal,

Considérant que les sept membres sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

2 listes sont présentées :

Liste 1 : Marie-Laure HIRON  
Véronique DRIOT-ARGENTIN  
Françoise VILLA  
Marc LECOMTE  
Karina BUYSE  
Monique MONTEMBault

Liste 2 : Didier FABRE

Ont obtenu  
Liste 1 : 23 voix  
Liste 2 : 6 voix

Ont obtenu  
Liste 1 : 6 sièges  
Liste 2 : 1 siège

**Article 1 :** Marie-Laure HIRON  
Véronique DRIOT-ARGENTIN  
Françoise VILLA  
Marc LECOMTE  
Karina BUYSE  
Monique MONTEBAULT  
Didier FABRE

sont élus délégués du Conseil Municipal à la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale.

Fait et délibéré en séance les jour, mois, an susdits,  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Gérard GUILLE

